

Programme de rééquilibrage du lit de la Loire (Nantes – Les Ponts-de-Cé)

Compte-rendu de la réunion publique du 10 avril 2018 à Sainte-Luce

La réunion a duré 2h15 et a réuni 120 participants.
16 interventions du public

En tribune pour Voies navigables de France (VNF) :

- Séverine GAGNOL, cheffe de l'Unité Territoriale d'Itinéraire Loire ;
- Claire PERARD, cheffe du pôle Études Techniques Plan Loire

Garants de la concertation : Emmanuelle ALBERT et Alain RADUREAU (Commission nationale du débat public)

Modération : Marion SIVY (C&S Conseils)

Dans la salle :

- Valérie SIMON, Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire
- Régis LE QUILLEC, Agence de l'eau Loire Bretagne
- Damien MASINSKI, Région Pays de la Loire
- Sylvain CERISIER, GIP Loire Estuaire

Déroulé de la réunion :

1. Ouverture
2. Présentation du programme
3. Échanges avec la salle
4. Clôture de la réunion

Diaporama en annexe

1. Ouverture

Jean-Guy ALIX, maire de Sainte-Luce, introduit la réunion. Il souligne l'intérêt du programme pour la commune et le quartier de Bellevue. Il rappelle, à ce titre, que la municipalité et le conseil de développement de Sainte-Luce se sont engagés à développer et valoriser les bords de Loire.

Marion SIVY, C&S Conseils, présente les objectifs et les modalités de la concertation organisée par VNF. Elle présente la tribune, les garants, puis le déroulé et les objectifs de la réunion.

2. Présentation du programme

Séverine GAGNOL, VNF, explique que VNF et les partenaires du projet ont choisi d'organiser une concertation alors que les études sont encore en cours, afin d'enrichir le

projet en le partageant avec le territoire et d'identifier les mesures d'accompagnement nécessaires.

Alain RADUREAU, garant, précise qu'il a été désigné par la Commission nationale du débat public (CNDP) avec Emmanuelle ALBERT à la demande de VNF. Leur rôle est de constituer un intermédiaire neutre et indépendant entre le public et le maître d'ouvrage. Leurs missions principales sont de :

- veiller à ce que la concertation permette l'information et l'expression du public en respectant des principes de transparence, d'équivalence et d'argumentation ;
- observer et rendre compte du bon déroulé de la concertation en étant présents à toutes les réunions publiques et en rédigeant un rapport qui sera rendu public et sera une pièce de l'enquête publique ;
- être un moyen de recours au cas où un participant estimerait que les conditions du bon déroulement de la concertation ne sont pas respectées.

Un film de présentation générale du programme qui revient sur l'historique du projet et du Contrat pour la Loire et ses Annexes (CLA) est projeté.

Séverine GAGNOL, VNF, présente ensuite le contexte du projet (*cf. diaporama*) :

- Le profil de la Loire avant et après les aménagements des 19^e et 20^e siècles ;
- Les incidences de ces aménagements sur la Loire ;
- La réflexion engagée depuis 20 ans pour aboutir à la définition d'une stratégie d'intervention sur la Loire ;
- Les objectifs du programme de rééquilibrage de la Loire entre Les Ponts-de-Cé et Nantes ;
- L'étape actuelle : la concertation, les études en cours jusqu'à la fin d'année, la nouvelle phase d'études qui aura lieu en 2019 avec l'objectif d'une enquête publique fin 2019.

Claire PERARD, VNF, présente les caractéristiques du programme d'intervention porté par VNF et soumis à la concertation (*cf. diaporama*) :

- Le territoire du projet ;
- Les principes généraux d'intervention (remodelage des épis, réouverture de bras secondaires, création d'un ouvrage à Bellevue) ;
- Le secteur d'intervention entre Montjean-sur-Loire et Ingrandes – Le Fresne-sur-Loire ;
- Le secteur d'intervention entre Anetz et Ancenis ;
- Le secteur d'intervention entre Ancenis et Oudon ;
- La création d'un ouvrage à Bellevue et les scénarios d'aménagement envisagés ;
- Les effets attendus du projet sur la rehausse du fond du lit et de la ligne d'eau d'étiage, sur les risques d'inondation (notamment au village de Bellevue), sur les usages de la Loire (navigation, pêche, paysages, accès aux îles et infrastructures), sur les écosystèmes.

Séverine GAGNOL, VNF, présente la mise en œuvre du programme (*cf. diaporama*) :

- Son inscription dans le Contrat pour la Loire et ses Annexes (CLA) ;
- Le calendrier ;
- Le coût et le financement ;
- Les partenaires.

3. Échanges avec la salle

Une participante craint que la variante B de l'ouvrage ne provoque la formation d'une plage devant Bellevue, et que cela crée des risques de noyade pour des enfants non surveillés.

Un participant s'interroge sur la différence d'impact du projet sur le rehaussement du fond du lit, celui de la ligne d'eau à l'étiage et celui de la ligne de crue.

Un participant s'interroge sur la fiabilité des études menées par VNF et sur les types de crue modélisés pour prévoir l'impact du projet sur le risque d'inondation. Il souhaite savoir si une révision du PPRI est prévue afin de tenir compte de cet impact.

- **La variante B de l'ouvrage à Bellevue**

Séverine GAGNOL, VNF, indique que sur le schéma de la variante B présenté dans le diaporama, la zone en jaune située devant le village de Bellevue représente le seuil rocheux et non une plage de sable. Elle rappelle à ce propos que l'objectif de l'ouvrage à Bellevue est de rehausser la ligne d'eau à l'étiage et de ré engraver le fond du lit en amont, et non au droit de Bellevue.

- **L'impact du projet sur le risque d'inondation**

Séverine GAGNOL, VNF, indique que le projet a pour objectif de rehausser le fond du lit du bras principal de la Loire où l'incision est constatée. Elle explique que lors d'une crue, l'eau s'étale plus largement, sur l'ensemble du lit majeur, et que ce phénomène atténue l'impact de la remontée du fond du lit sur la ligne d'eau de crue. Elle précise que par ailleurs, pour atténuer l'impact de l'ouvrage sur le risque d'inondation à Bellevue, VNF prévoit de supprimer les seuils du bras de Thouaré.

- **La fiabilité des études menées par VNF**

Séverine GAGNOL, VNF, explique que tous les résultats des modèles sont confrontés les uns aux autres afin de détecter des erreurs possibles. Elle précise que les études ne prédisent pas l'avenir mais déterminent des tendances d'évolution. Elle indique qu'un comité scientifique a été mis en place pour analyser les méthodologies de travail des bureaux d'études et émettre des recommandations si besoin. Des échanges réguliers ont ainsi eu lieu entre le comité scientifique et les bureaux d'études.

Une participante s'interroge également sur les types de crue modélisés dans les études de VNF et notamment la prise en compte de la crue de 1995 où l'inondation du village de Bellevue s'est faite par la Loire, et non par les ruisseaux secondaires, à cause des grandes marées.

- **La prise en compte d'une crue du type « 1995 »**

Claire PERARD, VNF, indique que VNF a bien noté le processus d'inondation de la crue de 1995. Elle explique que le projet n'aurait pas d'impact sur le phénomène de débordement direct de la Loire au droit du village de Bellevue puisqu'il n'y aurait pas de rehaussement de la ligne d'eau du lit principal sur ce secteur. Elle rappelle que la modélisation de l'impact du projet sur le risque d'inondation n'a été, pour l'instant, réalisée que sur le secteur de Bellevue avec une crue du type « 1982 ». Elle indique que les études sur les différents types de crue se poursuivront dès lors que le choix de la variante d'aménagement sera réalisé. De même, l'analyse détaillée de tous les secteurs pour lesquels une hausse du niveau de crue pourrait impacter des zones habitables sera poursuivie. Elle explique que, si le projet avait un impact sur le risque d'inondation d'une zone à enjeu, VNF chercherait à mettre en place des mesures de réduction ou de compensation pour atteindre la neutralité hydraulique du projet. Elle ajoute que VNF

3

s'engage à revenir vers les riverains concernés par le risque d'inondation au fil de l'avancement des études.

Séverine GAGNOL, VNF, indique que VNF étudie tous les scénarios les plus pénalisants pour l'impact du projet sur le risque d'inondation : forts coefficients de marée, rehaussement du niveau marin en lien avec les effets du changement climatique... Elle rappelle l'objectif du projet de ne pas avoir d'impact sur les zones inondables. Une démarche de révision du PPRI s'engagera dans les mois qui viennent, pilotée par les services de l'Etat. Cette démarche est toutefois indépendante du projet de VNF.

Un participant souhaite savoir si les résultats des études présentés par VNF intègrent une marge d'erreur par rapport aux résultats produits par les modèles.

- **La prise en compte d'une marge d'erreur dans les résultats des études**

Séverine GAGNOL, VNF, explique que pour simuler les effets du programme sur les 50 prochaines années, les modèles simulent les débits passés qui ont été observés entre 1965 et 2015 sur la Loire dans ce secteur. Des tests de sensibilité sont ensuite réalisés pour évaluer l'influence de débits plus élevés ou au contraire plus bas, si par exemple la tendance au changement climatique produit des étiages plus sévères. Les modèles ne prévoient pas l'avenir, l'objectif est de déterminer les tendances d'évolution de la Loire liées au projet.

Un participant, président de l'association La Loire à contre-courant, se dit favorable au rehaussement du fond du lit à Bellevue afin d'empêcher la remontée du Loire Princesse. Il se dit, cependant, opposé à l'arasement des épis. Il précise que ceux-ci servent de frayère à poissons. Enfin, il s'interroge sur la possibilité de réinstauration d'une activité de dragage, ponctuelle et répartie, afin d'entretenir la navigabilité de la Loire.

Une participante s'interroge sur les impacts du projet sur le bras de Thouaré.

Un participant, membre du conseil de développement de Sainte-Luce-sur-Loire, s'interroge sur l'évolution de la Loire si rien n'est fait. Il s'interroge également sur l'impact paysager de la variante B de l'ouvrage à Bellevue, sur l'impact du projet sur la navigation, et sur la prise en compte des effets du réchauffement climatique dans le projet.

Un participant s'interroge sur l'impact des variantes B et C de l'ouvrage à Bellevue sur l'ensablement du bras de Thouaré.

- **Le remodelage des épis et le dragage de la Loire**

Séverine GAGNOL, VNF, rappelle que le dragage et les aménagements pour la navigation ont chenalisé le bras principal du lit, déconnecté les bras secondaires et ainsi détérioré les conditions environnementales du fleuve. Elle indique que les activités d'extraction de sable au XXe siècle ont été telles que la Loire fait l'objet d'un déficit d'ensablement. Elle rappelle l'objectif du projet de renaturaliser le fleuve. Elle précise que celui-ci a besoin de sable pour fonctionner.

- **Les impacts du projet sur le bras de Thouaré**

Séverine GAGNOL, VNF, confirme que l'ouvrage prévu à Bellevue doit permettre le rehaussement de la ligne d'eau à l'étiage au droit du bras de Thouaré.

Valérie SIMON, CEN, rappelle que le projet a aussi pour objectif de redonner à la Loire davantage de liberté et de laisser le fleuve décider, selon ses débits, d'activer un chenal

d'étiage et tel ou tel bras. Elle indique que le remodelage des épis permettra de redynamiser l'ensemble du milieu et d'agir sur la végétation présente dans les bras secondaires. Elle ajoute que le bras de Thouaré sera étudié plus en détail afin d'évaluer la tendance de son évolution en fonction du projet.

- **Le scénario tendanciel (si rien n'est fait)**

Séverine GAGNOL, VNF, explique que les études réalisées par le GIP Loire Estuaire montrent que le lit de la Loire s'est fortement incisé au cours du XXe siècle. Les observations récentes montrent également que depuis les années 2000 cet enfoncement du lit s'est stabilisé. Cependant elle explique qu'en l'absence d'intervention humaine, le déséquilibre du fleuve persisterait entraînant une poursuite de la dégradation environnementale des milieux.

Sylvain CERISIER, GIP Loire Estuaire, confirme que les observations montrent la tendance contemporaine de la stabilisation du lit de la Loire. Cependant il indique que cette tendance à la stabilisation observée sur une quinzaine d'années n'est pas comparable à une tendance observée sur un siècle et qu'il convient d'être prudent sur l'interprétation de ces observations. Il explique que le GIP Loire Estuaire s'appuie sur deux types de données : l'évolution des fonds avec trois états de référence (2009, 2013, et 2017) et le relevé en continu de la ligne d'eau, pour laquelle l'historique de données disponibles est beaucoup plus important.

- **L'impact de la variante B de l'ouvrage à Bellevue sur le paysage**

Séverine GAGNOL, VNF, indique que l'ouvrage aura un effet sur l'ensablement à l'amont mais pas au droit de Bellevue. Elle rappelle que la variante B de l'ouvrage fera passer le chenal d'écoulement au centre quand la variante C le fera passer du côté de Bellevue. Elle explique que cette différence entre les deux variantes ne sera visible qu'à l'étiage à marée basse.

- **L'impact du projet sur la navigation à Bellevue**

Séverine GAGNOL, VNF, indique que VNF n'exclue pas que le projet augmente les difficultés de navigation à Bellevue à marée basse à l'étiage. Elle présente les impacts de l'ouvrage à Bellevue sur la vitesse d'écoulement en fonction des variantes (*cf. diaporama*). Elle rappelle que VNF poursuit ses études sur l'impact du projet sur la navigation. Elle précise que la variante C de l'ouvrage n'augmentera pas les difficultés de navigation et permettra au Loire Princesse de remonter le fleuve.

- **L'impact des variantes B et C de l'ouvrage à Bellevue sur l'ensablement du bras de Thouaré**

Valérie SIMON, CEN, explique qu'une fois les seuils supprimés dans le bras de Thouaré, il aura la capacité d'accueillir des transferts importants de sable avec un léger dépôt lorsque les courants seront plus faibles. Elle rappelle que la taille d'un aménagement n'est pas proportionnelle à ses conséquences sur la Loire.

Séverine GAGNOL, VNF, confirme que VNF tient compte de l'ensablement du bras de Thouaré dans les études sur les variantes de l'ouvrage à Bellevue.

Claire PERARD, VNF, explique que d'après les simulations réalisées à partir des données hydrologiques des 50 dernières années, l'équilibre sédimentaire du fleuve serait atteint au bout de 20 ans. Le délai réel d'attente de cet équilibre sera directement lié à l'hydrologie de la Loire dans les années suivant les travaux. Pendant cette période transitoire de 20 ans environ, une légère érosion du lit à l'aval est observée. Ensuite, entre 20 et 50 ans

après le projet, l'équilibre sédimentaire se maintient et le transport de sable se poursuit vers l'aval, comme dans l'état actuel.

Un participant s'interroge sur l'impact du projet sur le bras de l'île Clémentine. Il s'interroge également sur l'impact du projet sur le pont de Bellevue et son projet d'élargissement.

Un participant, membre de l'association de défense de la levée de la Divatte, s'interroge sur l'impact du projet sur cette dernière.

Un participant s'interroge sur la nécessité de construire un ouvrage à Bellevue en plus du remodelage des épis, soit de perpétuer les interventions humaines sur le fleuve au lieu de le laisser agir naturellement. Il s'interroge également sur le positionnement de l'ouvrage au droit de Bellevue.

- **L'impact du projet sur le bras de l'île Clémentine**

Séverine GAGNOL, VNF, explique que le duis de la variante B de l'ouvrage à Bellevue fera en partie obstacle à la mise en eau du bras de l'île Clémentine. Dans la variante C, aucun aménagement ne fera obstacle à l'écoulement de l'eau dans ce bras. Elle rappelle que l'objectif du projet est de remonter la ligne d'eau à l'étiage en amont de l'ouvrage à Bellevue. Elle présente les vues dynamiques des variantes envisagées (*cf. diaporama*).

- **L'impact du projet sur le pont de Bellevue et son projet d'élargissement**

Séverine GAGNOL, VNF, confirme que plusieurs scénarios sont à l'étude concernant le projet du pont Bellevue porté par l'Etat, dont un scénario de doublement du pont. Elle indique que VNF travaille en collaboration avec les services de l'Etat afin de mener des démarches cohérentes et de ne pas augmenter le risque d'inondation.

- **La levée de la Divatte**

Séverine GAGNOL, VNF, confirme que l'enjeu de préservation de la levée de la Divatte est bien identifié par VNF. Les premières études montrent qu'à Bellevue, le projet aurait un impact sur la ligne d'eau de crue (type « 1982 ») inférieur à 7cm pour le scénario B et inférieur à 3cm pour le scénario C. Elles montrent également que la ligne d'eau de crue resterait inférieure d'1m50 par rapport au sommet de la levée de la Divatte. Elle précise que les études de l'impact du projet sur le risque d'inondation et sur les ouvrages de protection se poursuivent.

- **La nécessité de construire un ouvrage à Bellevue**

Claire PERARD, VNF, rappelle que l'étude globale du plan d'action menée entre 2011 et 2013 sous l'égide du GIP Loire-Estuaire a permis de tester différents leviers d'intervention pour rééquilibrer le fleuve. Après analyse de nombreuses configurations, il est apparu que c'est la combinaison de deux types d'actions qui permettait d'offrir les meilleurs résultats : la réalisation d'un ouvrage à Bellevue et le remodelage des épis à l'amont. Elle rappelle que l'ouvrage à Bellevue permettra, en adoucissant la pente du niveau d'eau du fleuve, de diminuer les vitesses et de favoriser le dépôt de sable.

- **L'implantation de l'ouvrage à Bellevue**

Claire PERARD, VNF, explique que pour que l'ouvrage ait un effet maximal, il doit être construit là où le point de rupture de pente est le plus fort, c'est-à-dire au droit de Bellevue. Elle indique que le choix d'implantation de l'ouvrage a également été conditionné par des critères géologiques, environnementaux et historiques.

Un participant s'interroge sur l'impact du projet sur le bouchon vaseux.

Un participant, président de l'association La Bellevusienne, indique que le seuil de Bellevue existe toujours en partie. Il ajoute que les inondations au village de Bellevue se font par la Loire qui déborde dans le ruisseau du Guette-Loup. Il rappelle qu'avant 1982 la Loire débordait dans la prairie de Mauves. Le débordement de la Loire dans le village est, selon lui dû aux infrastructures du périphérique. Il insiste sur la nécessité de tenir compte du fonctionnement global du fleuve. Il craint que la modification du chenal ne provoque des inondations. Selon lui, le projet d'élargissement du pont de Bellevue va contribuer à condamner les circuits d'évacuation de l'eau. Il déplore le manque d'entretien sous le pont. Il indique que la variante C de l'ouvrage à Bellevue, compte tenu de son action de fragilisation de l'île Clémentine, devra intégrer des mesures de protection de l'île. Enfin, il s'interroge sur l'impact du projet en aval de Bellevue.

Un participant, membre du Comité pour la Loire de Demain, observe que le projet n'empêchera pas la poursuite des croisières du Loire Princesse. Il s'oppose à la reprise des activités de dragage. Il confirme que le sable est une ressource indispensable au fonctionnement de la Loire. Il estime qu'il faut valoriser les bras morts du fleuve. Enfin, il rappelle que la rehausse du fond du lit de la Loire reste très faible et est compensée par la remise en eau des bras secondaires grâce au remodelage des épis.

- **L'impact du projet à l'aval et sur le bouchon vaseux**

Séverine GAGNOL, VNF, explique que d'après les études, le projet n'aura pas d'impact significatif sur le bouchon vaseux et qu'il n'y aura pas d'impact sur le risque d'inondation à l'aval.

- **Le seuil de Bellevue**

Séverine GAGNOL, VNF, confirme que le seuil de Bellevue n'a été que partiellement dérocté sur son flanc sud. Elle ajoute que le secteur a également subi un dragage massif pour déplacer le chenal de navigation au sud.

- **Le risque d'inondation à Bellevue**

Séverine GAGNOL, VNF, confirme que c'est bien la Loire qui déborde dans le ruisseau du Guette-Loup, puis inonde le village par l'arrière. Elle confirme que le fonctionnement de l'inondation au droit du village de Bellevue se comporte comme une cuvette du fait d'un écoulement des eaux contraint notamment dans le secteur des infrastructures routières. Elle précise que Nantes Métropole a tenu compte de cet enjeu lors de l'élaboration de la stratégie locale de maîtrise du risque d'inondation et étudie les interventions possibles.

- **La protection de l'île Clémentine**

Séverine GAGNOL, VNF, indique que des mesures de protection de l'île Clémentines pourraient être envisagées si un risque d'érosion accru lié au projet était mis en évidence. Ce point sera regardé plus en détail dans la suite des études.

4. Clôture de la réunion

Séverine GAGNOL, VNF, relève plusieurs thèmes abordés de manière récurrente par les participants : l'origine du projet, le risque d'inondation et la navigation, notamment à Bellevue.

Séverine GAGNOL, VNF, rappelle les outils d'information du public mis en place dans le cadre de la concertation ([site internet du Contrat pour la Loire et ses Annexes \(CLA\)](#), exposition, dépliant d'information, dossier de concertation, 7 réunions publiques), et les outils d'expression proposés (7 réunions publiques, [formulaire de dépôt d'avis sur le site internet du CLA](#), coupon T détachable des déliants). Elle précise que les études réalisées par VNF dans le cadre de ce programme sont disponibles sur le [site internet du Contrat pour la Loire et ses Annexes](#).

Emmanuelle ALBERT, CNDP, remercie le public pour sa présence et la qualité de ses interventions. Elle souligne que des interrogations et des inquiétudes s'expriment notamment en termes de risque inondation et de navigation et invite VNF à continuer à informer et concerter le public au fur et à mesure de l'avancée des études jusqu'à l'enquête publique. Cette période de concertation étant en effet une étape parmi d'autres, certaines ayant déjà eu lieu et d'autres étant encore à venir. Elle invite les participants à promouvoir la concertation organisée par VNF dans leur entourage et à donner leur avis ou émettre des remarques via les outils d'expression proposés.